

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue au local 141, mercredi 16 octobre 2019 à 18h30.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sont présents :

Madame Lysianne Bergeron, parent
Monsieur Patrick Giroux, parent
Madame Anne-Marie Bourgeois, parent
Madame Stéphanie Gendreau, parent
Madame Annie Beauchemin, soutien
Madame Lyne Morin, enseignante
Madame Mélanie Dubé, responsable du service de garde
Monsieur Michel Gévry, enseignant
Monsieur Brian Kent, enseignant
Madame Amey-Lee Martel, enseignante
Madame Édith Provençal, parent (arrivée à 18 h 39)
Monsieur Charles Raïche, directeur
Madame Martine Thibault, parent (arrive à 18 h 43)

Sont absents :

Il y a quorum.

Stéphanie, présidente, procède à l'ouverture de l'assemblée à 18h35 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Giroux et secondé par Brian Kent d'accepter l'ordre du jour tel quel.

22CE1920-011

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Aucun public

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 11 septembre 2019

Il est proposé par Lyne Morin et secondé par Anne-Marie Bourgeois d'accepter le procès-verbal tel que présenté et l'ajout d'un point 16,1 Campagne de financement à l'ordre du jour.

22CE1920-012

Adopté à l'unanimité

5. Critères de sélection d'une direction d'école

Charles quitte afin que le conseil puisse discuter. Une feuille a été présentée aux membres, Stéphanie et Annie expliquent le processus de sélection lorsqu'une direction doit changer d'école.

Après discussion, il a été décidé d'ajouter deux points :

- Capacité d'obtenir l'adhésion de tous à ce projet et tous autres projets spéciaux propres à Ave Maria
- S'assure de l'application des décisions du CÉ.

Il est proposé par Édith Provençal et secondée par Stéphanie Gendreau d'accepter les critères de sélection d'une direction tel que discuté.

22CE1920-013

Adopté à l'unanimité

6. Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Charles Raiche explique les critères pour utiliser ce budget.

Il est convenu d'utiliser ce budget pour :

- Frais de gardiennage
- Frais de transport
- Petites bouchées

Il est proposé par Mélanie Dubé et secondé par Amey Lee Martel d'accepter l'utilisation du budget tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

22CE1920-014

7. Sorties éducatives

Charles explique les différentes mesures ministérielles qui permettront d'offrir des activités gratuites aux élèves.

Il présente également le tableau des différents degrés avec la liste des activités.

Les activités payantes auront lieu seulement si plus de 90% des parents acceptent.

Il a été proposé par Anne-Marie Bourgeois que pour les années subséquentes les enseignants essaient de diminuer les coûts chargées aux parents.

Il est proposé par Michel Gévry et Patrick Giroux d'accepter la liste des activités de tous les niveaux telles que présenté.

Adopté à l'unanimité

22CE1920-015

8. Projet éducatif

Charles nous présente un résumé du projet éducatifs en date du 16 octobre 2019.

Les enseignants devront se rencontrer prochainement afin d'établir les moyens à mettre en place.

Ces moyens doivent être présenté à la commission scolaire d'ici la mi-novembre.

9. Rapport du service de garde

Mélanie nous informe qu'il y a eu une augmentation d'environ une vingtaine d'élèves.

Mélanie nous informe que les jetons ont été distribués afin de permettre aux parents d'entrer au service de garde sans attendre l'ouverture de la porte automatique.

La thématique de l'Halloween à la pédagogie du 21 oct. aura lieu et 58 enfants y sont inscrits.

10. Rapport de l'OPP

Aucune information

11. Rapport du délégué de parents

Il a été discuté de la loi 40 à la dernière réunion. Patrick nous y dresse un résumé de sa réunion.

12. Rapport de la direction

12.1 HDAA

Charles nous présente le pourcentage de tâches des professionnels.

- 50 % de psychoéducation
- 40% d'orthophoniste
- Psychologue (pool de service)

- 36 heures d'éducation spécialisée. (un poste de 20 h et un de 16 h.)
- 27,5 heures par semaine de PEH et 10 h/ sem
- 14 élèves sur 348 avec un code de difficulté ministériel.
- Présence d'un TES sur la cour lors des récréations.

12.2 Formation des surveillants/éducatrices

Monsieur Maurice Tremblay, conseiller pédagogique, et madame Claudine Martin, travailleuse social, feront des ateliers pour les surveillantes et les éducatrices sur les interventions positives prochainement.

Une 1^{er} rencontre a eu lieu le 17 septembre et la prochaine le 19 novembre.

12.3 Ateliers sur la lecture et l'écriture

Charles informe que les ateliers se poursuive avec les niveaux de 2^e et 3^e année.

12.4 Formation direction et enseignant pour développer un mentor de la littératie.

Mariane Guertin sera le mentor pour l'école Ave Maria.

12.5 Projet d'amélioration de la cour d'école

Charles nous informe que le projet d'asphaltage de la cour sera accepté ou pas en janvier 2020 par le ministère.

Charles nous informe que la Ville de Granby accepte de participer au projet de DECK HOCKEY, mais impose des restrictions importantes (lumières, bandes, tuyau d'eau pour l'arroser l'hiver.)

Charles est en processus afin de savoir si on peut faire cavalier seul.

Michel fait la demande afin de savoir si les restrictions de la Ville peuvent être payé par la ville elle-même.

Dossier à suivre.

12.6 Journée du 27 septembre 2019.

Une marche a eu lieu en début de journée pour tous les élèves de l'école.

Par la suite, des activités de sensibilisation sur l'environnement ont eu lieu en classe.

Un comité environnement d'enseignant a été créé suite à cette journée.

12.7 Loi 40 sur la gouvernance scolaire

Charles nous présente l'info gestion sur les faits saillants du projet de loi 40.

13. Correspondances

Aucune correspondance

14. Question diverses

14.1 Campagne de financement

Anne-Marie demande pourquoi le mobilier de la bibliothèque n'est pas payé par le MAO. Charles informe le CE que le budget du MAO n'est pas très élevés +/-4000\$ et qu'il doit renouveler un nombre important de chaises et de pupitres.

L'équipe école espère aménager un lieu de bibliothèque ou l'élève et les enseignants seront stimuler et auront le goût de la lecture.

15. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Patrick Giroux et appuyé par Michel Gévry de lever l'assemblée à 20 h 59.